

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 02290

Numéro SIREN : 409 898 004

Nom ou dénomination : A C R ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2018 sous le numéro de dépôt 2175

AUDIT & EXPERTISE
SAS AU CAPITAL DE 40.000 €
75 avenue Gabriel Péri – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Paris
RCS EVRY B 400 485 835 - SIRET : 400 485 835 00054 - APE : 6920Z - TVA intracommunautaire : FR94400485835
Téléphone : 00 33 1 60 15 92 56 - E-mail : cabinet@audit-expertise.fr

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 23 JAN. 2018 Numéro : <i>A2175</i>

ACR ARCHITECTURE

SARL au capital de 7.622,45 €

Siège social : 140 route de Longpont – Résidence Claire Joie – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

RCS EVRY 409 898 004

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ SARL ACR ARCHITECTURE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

EN DATE DU 18 JANVIER 2018

ACR ARCHITECTURE

SARL au capital de 7.622,45 €

Siège social : 140 route de Longpont – Résidence Claire Joie – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

RCS EVRY 409 898 004

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ SARL ACR ARCHITECTURE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Aux Associés,

En ma qualité de Commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime de l'associé, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation. La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2017, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un bénéfice net de 14.189 euros et des capitaux propres de 223.166 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres, soit 223.166 euros, est au moins égal au montant du capital social, soit 7.622,45 euros, et que je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Fait à SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, le 18 janvier 2018



Pour AUDIT & EXPERTISE SAS

Michèle CARTIER LE GUERINEL

Commissaire aux comptes

Commissaire à la transformation